



PROFIL ENVIRONNEMENTAL DE BASSE-NORMANDIE

Synthèse

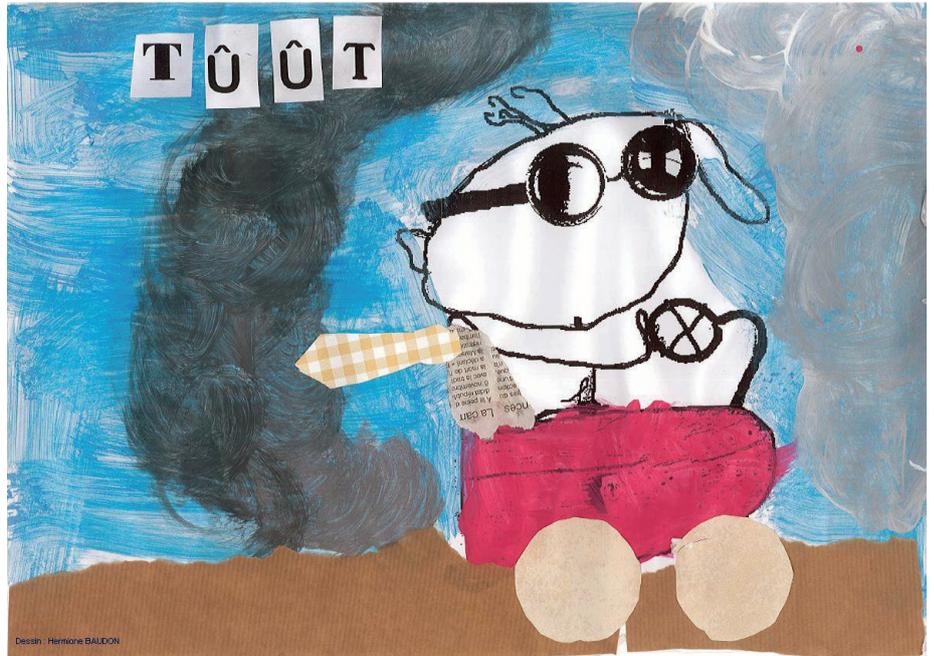
L'air

La respiration d'un adulte sollicite en moyenne 14 000 litres d'air par jour. Ce chiffre illustre l'enjeu sanitaire que représente aujourd'hui la qualité de l'air.

Nous évoluons dans une fine couche de l'atmosphère qui s'élève jusqu'à une dizaine de kilomètres au-dessus du sol et qui est aujourd'hui le réceptacle de nombreux rejets liés aux activités humaines.

En Basse-Normandie, les sources d'émissions de polluants paraissent assez bien identifiées : transport, chauffage, agriculture et, dans une moindre mesure, activités industrielles. Les situations sont contrastées selon les secteurs et les conditions climatiques. On relève notamment une pollution de fond persistante aux particules fines (liées aux épandages, aux transports, au chauffage au bois...).

En situation de proximité du trafic automobile, les oxydes d'azote sont fortement présents. Selon les contextes géographiques et les



Hermione Baudon

époques, la pollution aux pesticides peut aussi être importante. La dispersion des pollens représente, quant à elle, un facteur important de développement des allergies en mars-avril et pendant l'été.

Le bruit est une autre source de pollution qui peut induire des effets particulièrement graves sur la santé, notamment en cas de forte proximité d'infrastructures. C'est pourquoi, le classement sonore des infrastructures de transport doit permettre aujourd'hui d'imposer une isolation phonique renforcée aux abords des

voies bruyantes, par l'intermédiaire des documents d'urbanisme. La protection des riverains prévoit également la réalisation de cartes de bruit et de plans de prévention du bruit dans l'environnement.

Le développement de nouvelles technologies fonctionnant par ondes électromagnétiques pose la question de leurs impacts sur la santé. Les effets des champs électromagnétiques sur l'organisme humain dépendent non seulement de leur intensité, mais aussi de leur fréquence et de leur énergie.



L'Agence nationale des fréquences recense actuellement 1 675 supports de stations radioélectriques en Basse-Normandie (antennes de radiotéléphonie, radiodiffusion ou autres). Celles-ci sont cartographiées sur le site web cartoradio.fr.

Enfin, l'exposition globale de la population à la radioactivité est liée à des sources naturelles et artificielles. Le radon, gaz radioactif d'origine naturelle, est présent dans de nombreux sous-sols de la région. L'exposition des populations dépend de la richesse du sol en uranium et en radium, de la porosité du sol et de l'habitat qui peut concentrer ce gaz par effet de confinement.

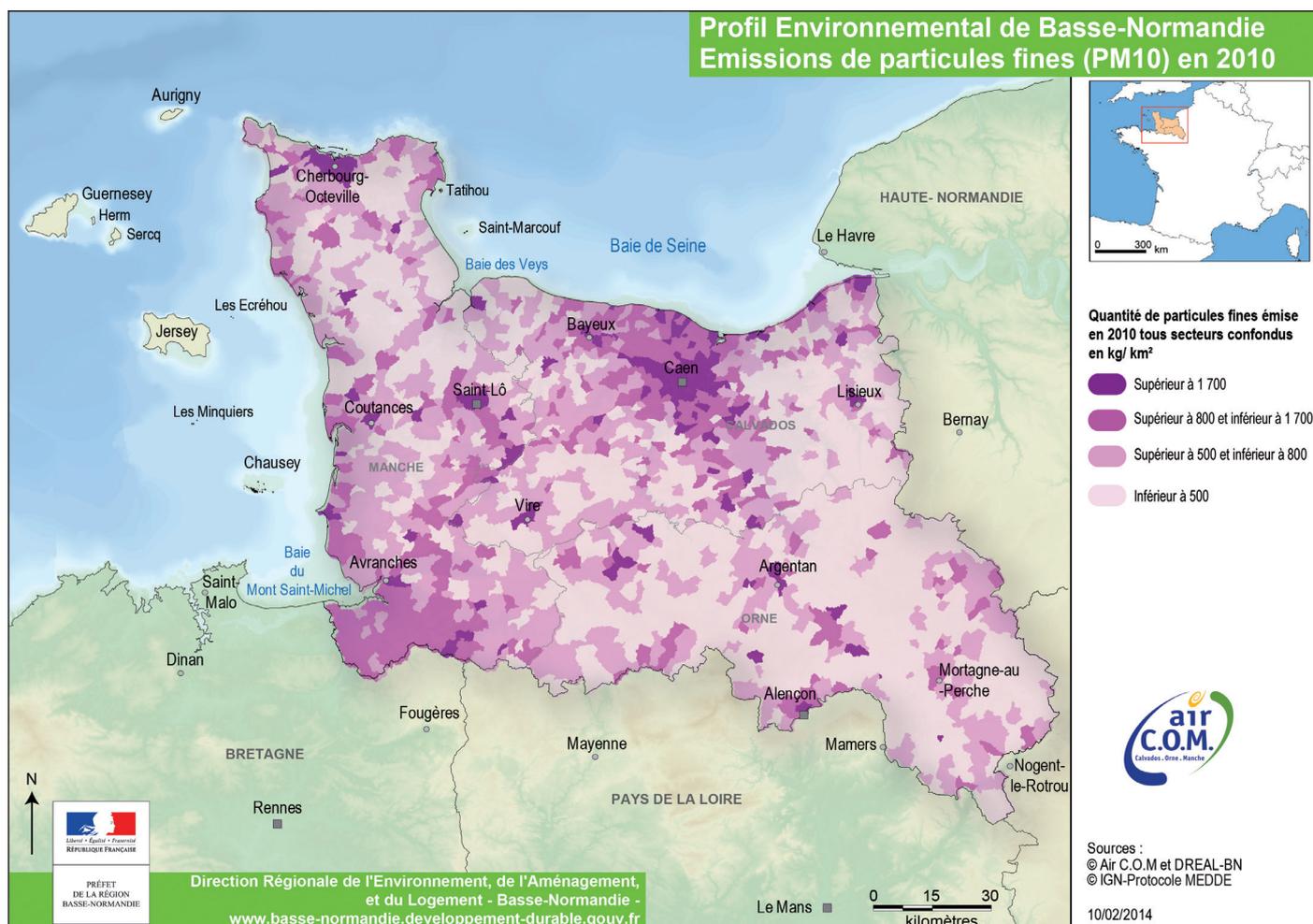
La région accueille aussi sur son territoire plusieurs installations nucléaires de base situées dans le Nord-Cotentin et à Caen. L'Autorité de Sûreté Nucléaire est chargée du contrôle de ces établissements. De plus, certains centres médicaux sont équipés d'applications médicales du nucléaire (scintigraphie, radiothérapie...). Ces équipements sont à la fois sources de rejets et porteurs de risques d'accident. La réglementation a pour objectif de limiter ces risques.



Plus d'infos...

Contenu de la thématique

- ▶ De l'air en général à l'air bas-normand : quelques fondamentaux
- ▶ L'air, premier des éléments nécessaires à la vie
- ▶ Les pollutions chroniques
- ▶ Les risques d'accident



► Grille « AFOM »

Les grilles « Atouts Faiblesses Opportunités Menaces » permettent de faire le lien entre le diagnostic et les enjeux.

Elles se construisent par rapport à un objectif. Ici, l'objectif est basé sur les principes du développement durable, à savoir un équilibre entre la qualité environnementale, l'harmonie sociale et le développement économique. Les « atouts et faiblesses » ont une origine interne liée aux caractéristiques régionales, les « opportunités et menaces » ont une origine externe. Les éléments du tableau ont été proposés et validés par les experts des différentes thématiques. Les espaces vides sont aussi porteurs de sens et peuvent ainsi exprimer le poids relatif des atouts, faiblesses, opportunités et menaces.

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Les sources d'émissions de polluants paraissent assez bien identifiées : transport, chauffage, agriculture et, dans une moindre mesure, industrie • Les sources importantes de pollutions sonores liées aux infrastructures sont également assez bien identifiées 	<ul style="list-style-type: none"> • Situations contrastées selon les secteurs du territoire (zone urbaine, rurale, côtière) et les conditions climatiques (phénomènes de dispersion) • Pollution de fond aux particules fines (épandages, transports, chauffage au bois...) et à l'ozone • Pollution aux oxydes d'azote en situation de proximité du trafic automobile. • Région exposée à la pollution aux pesticides, avec pics potentiels de pollution notamment en période de traitements • En certaines périodes, présence de nombreux pollens fortement allergisants (bouleaux en mars-avril, graminées en juin) • Étalement urbain générateur de pollutions • Région concernée par le risque d'accident nucléaire et industriel
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des connaissances sur les enjeux sanitaires • Existence d'une réglementation préventive liée au bruit • Déploiement du plan « Bâtiment » : lien entre isolation thermique et acoustique 	<ul style="list-style-type: none"> • Changement climatique • Augmentation du trafic routier • Influence des industries situées à proximité (vallée de la Seine...) • Développement des pollutions électromagnétiques • Coût des mesures de résorption des nuisances sonores



► Enjeux et orientations

L'ordre de présentation correspond à l'approche méthodologique du diagnostic.

Enjeu 1 : Développement et partage de la connaissance

Orientation 1

Développer et partager la connaissance sur la qualité de l'air et de l'environnement sonore et sur leurs impacts sur la santé, l'environnement et l'économie

Orientation 2

Améliorer le partage de l'information sur la radioactivité (radon, industrie nucléaire) et les champs électromagnétiques

Orientation 3

Sensibiliser les professionnels du bâtiment à la prise en compte des enjeux relatifs à la qualité de l'air intérieur et à l'isolation acoustique des bâtiments (isolation intérieure et extérieure)

Enjeu 2 : Réduction des émissions de polluants et des nuisances sonores à la source

Orientation 1

Promouvoir les transports collectifs et réduire le recours aux déplacements individuels

Orientation 2

Soutenir la mise en place des procédés agricoles réduisant les émissions de polluants

Orientation 3

Promouvoir un urbanisme adapté aux enjeux de la qualité de l'air et de l'environnement sonore, notamment en zones sensibles

Orientation 4

Diminuer l'exposition des populations aux rejets des installations émettrices de champs électromagnétiques et de rayonnements ionisants

Enjeu 3 : Prévention et prise en compte des risques d'accident

Orientation 1

Contrôler les mesures de prévention et de protection mises en œuvre par les exploitants d'installations à risques

Orientation 2

S'assurer de l'efficacité des plans de secours

Orientation 3

Maîtriser l'urbanisme à proximité des installations à risques



Plus d'infos...

Ce document est un extrait du Profil environnemental de Basse-Normandie. Il a pour objectif de rendre l'information environnementale plus vivante et accessible.

Neuf livres thématiques numériques ont été réalisés :

-  Les repères de territoire
-  Le climat
-  L'air
-  L'eau
-  La biodiversité
-  La mer et le littoral
-  Les sols
-  Les sous-sols et la géodiversité
-  Les paysages

Ces publications ont été réalisées avec de nombreux experts et acteurs de l'environnement. Elles sont consultables sur le site internet de la DREAL. Leur actualisation en temps réel repose sur un réseau actif de contributeurs, garants de la qualité des analyses, des références et des informations transmises. Un échange est possible avec les bénéficiaires qui peuvent proposer des développements nouveaux, des illustrations et transmettre des observations.

Les principaux contributeurs :

- Air C.O.M.
- Agence Régionale de Santé
- Autorité de Sûreté Nucléaire
- Conseil régional
- DRAAF
- DREAL et DDT(M)
- Préfectures
- Université